



CONVENTION DE PRÊT DU MATÉRIEL D'EXPOSITION

Prêteur

Nom : EDENN (Entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle)

Adresse : 32 quai de Versailles / 44000 Nantes

Téléphone/Fax : 02 40 48 24 42

Courriel : contact@edenn.fr

Emprunteur

Nom :

Adresse :

Personne à contacter :

Téléphone/Fax :

Courriel :

Exposition

Titre :

Lieu et dates d'exposition :

Date de début de l'emprunt :

Date de retour :

Description des matériels prêtés :

- 12 panneaux 70x100 cm sur le thème des zones humides de l'Erdre.
 - Valeur d'assurance (total) : 986 € TTC
- 6 bâches « Les pesticides apprenons à nous en passer »
 - Valeur 6 X 72€ = 432 € TTC
- 5 bâches « Un jardin plus sain pour lutter contre les ravageurs et les maladies des plantes »
 - Valeur 5 X 72€ = 360 € TTC
- 5 bâches « Un sol en bonne santé pour des plantes en bonne santé » + 1 bâche sur la Charte Jardinier
 - Valeur 6 X 72€ = 432 € TTC
- 1 enrouleur Qualité de l'Eau
 - Valeur 190 € TTC
- 1 enrouleur Biodiversité
 - Valeur 190 € TTC
- 1 enrouleur Usages
 - Valeur 190 € TTC
- 1 Panneau « Pourquoi jardiner sans pesticide » (Charte jardinerie)
 - Valeur 72 € TTC
- Panneau « La charte jardinerie »

- Valeur 72 € TTC
- Panneau « Charte zéro phyto sur le bassin versant de l'Erdre »
 - Valeur 72 € TTC
- 1 Enrouleur illustration du bassin versant de l'Erdre »
 - Valeur 1300 € TTC

- 1 Maquette 3D d'un bassin versant (3 blocs) comprenant :
 - ✓ Arbres : 3 lots de 3 arbres + 2 grands + 2 petits
 - ✓ Lot d'éponges (vertes et jaunes)
 - ✓ Arrosoir avec sa pomme
 - ✓ Boite d'épingles
 - ✓ 1 seau
 - ✓ Bâche
 - ✓ Baguettes contour
 - ✓ Élément zone humide (roseaux)
 - ✓ 3 torchons
 - ✓ 8 maisons – bâtiments
 - ✓ 1 écluse et 1 gouttière
 - ✓ Patafix
 - Valeur 1000 € TTC

- 1 Dispositif « Jardiner au naturel » : 1 présentoir avec jardifiches
 - Valeur 100 € TTC
- 2 Winflags EDENN (1 bleu et 1 vert)
 - Valeur 360 € TTC (180 € chaque)
- 1 Salon de jardin (1 table et 2 chaises vertes)
 - Valeur 80 € TTC
- 1 parasol vert + pied de parasol
 - Valeur 30€ TTC
- 1 tonnelle de jardin en toile bleu marine et blanc
 - Valeur 20 € TTC

L'emprunteur accepte les conditions générales de prêt de la présente convention mentionnées ci-dessous.

Conditions générales

1. Accrochés sur des supports adéquats (interdits : scotch, perforation,...), les panneaux seront préservés de tous dommages pendant toute la durée de l'exposition.
2. L'emprunteur prendra en charge les assurances nécessaires pour la période qui couvre l'emprunt des panneaux.
3. L'emprunteur prendra en charge le transport, sauf accord avec le prêteur qui l'assurera lui-même.



4. Tout dommage ou perte qui pourrait intervenir pendant la période du prêt sera immédiatement communiqué au prêteur.

5. Tout emprunt sera retourné à la date prescrite, dans les mêmes conditions d'emballage et d'expédition que lors de la réception.

6. Toute demande de prolongation devra être faite par écrit avant la date d'expiration du prêt. L'emprunteur aura à charge les assurances spécifiques à cette prolongation et remplira toutes les conditions spéciales mentionnées plus haut.

7. Le prêteur pourra résilier ce prêt si l'emprunteur ne respecte pas les conditions générales de cette convention.

Le prêteur a plein pouvoir pour signer cette convention établie en deux exemplaires.

A, le.....

L'emprunteur

A Nantes, le

Le prêteur

La Directrice
Michelle Darabi